COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 13 JUIN 2023

Présents : MM. El Fakri - Podan-Mavounzy – Traon - Cokgul -Pézière - Sénécal
Excusés : Mme Sylvestre M - N'Diaye

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2022/2023)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION

ART. 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Foot clubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

ENGAGEMENTS

INFORMATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la COC demande aux clubs de vérifier toutes leurs rencontres à venir dans Foot Clubs

RAPPEL ENGAGEMENT

La Commission rappelle aux clubs qu'ils doivent faire parvenir leurs desiderata avant le 09 juillet 2023, concernant les clubs qu'ils ne veulent pas rencontrer dans leur poule.
La Commission essaiera de les satisfaire dans la mesure des possibilités.

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE
Du 26/04/2023

MATCH A HUIS CLOS

MONTMORENCY FC
Seniors D4/A
5 matches à jouer à huis clos avec 3 arbitres et 2 délégués officiels à la charge du club de MONTMORENCY
Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF
En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :
- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Les 5 matches à huis clos se dérouleront la saison 2023-2024

MATCH A HUIS CLOS

MONTMORENCY FC
Seniors D4 Poule A
Un match à huis clos de la saison 2022-2023 non purgé, reporté à la saison 2023/2024

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE
Du 06/06/2023

FC JOUY LE MOUTIER / USO BEZONS
U16 D3 Poule A
Match n°24689639 du 04/06/2023
La Commission décide match perdu au club de l'USO BEZONS

USO BEZONS	-1pt	0 but
FC JOUY LE MOUTIER	3pts	7 buts

FOSSES UF / ADAMOIS OL
U14 D2 Poule B
Match n°24692942 du 27/05/2023
La Commission décide match perdu au club du FU Fosses

FOSSES FU	-1pt	0 but
ADAMOIS OL	3pts	2 buts

REMERCIEMENT ARBITRE

- LAFRANCA Bernard

COURRIERS DES CLUBS

HERBLAY ES
U16 D3 Poule B
Match n°24689773 du 04/06/2023
HERBLAY ES 1 / ARNOUVILLE FAS 2
ARNOUVILLE FAS 3 Amende 24e

ARNOUVILLE FAS 2	-1 pt	0 but
HERBLAY ES 1	3pts	5 buts

Rembourser l'amende de 24€ au club de l'ES HERBLAY et débiter cette somme au compte du FAS Arnouville, match neutralisé car sans enjeu

2ème

2ème APPEL DE FEUILLE DE MATCH

Anciens D3 Poule B
Match n°24673623 du 04/06/2023
ENT. BEAUMONT PERSAN 12 / GARGES FCM 12

Critérium +55 ans Poule B
Match n°24682555 du 04/06/2023
ENT. GAFEPB/SAINT PRIX 26 / ERAGNY FC 25

U16 D3 Poule C
Match n°24689904 du 04/06/2023
SARCELLES AAS 5 / ERAGNY FC 2

U14 D3 Poule A
Match n°24694596 du 03/06/2023
ARGENTEUIL FC 2 / SARCELLES AAS 5

U14 D3 Poule B
Match n°24694686 du 03/06/2023
PUISEUX LOUVRES 95 1 / ADAMOIS OL 2

MATCHES PERDUS PAR PENALITE AUX 2 CLUBS

Seniors D3 Poule C
Match n° 24617742 du 28/05/2023
MONTMORENCY FC 1 / SAINT LEU 95 FC 3

MONTMORENCY FC 1 – SAINT LEU 95 FC 3 Amende 52€ aux 2 clubs

MONTMORENCY FC 1 -1pt 0but
SAINT LEU 95 FC 3 -1pt 0but

Vétérans + 45 ans poule B
Match n° 24674874 du 28/05/2023
MONTMORENCY FC 15 / CHAMPAGNE SFC 95 15

MONTMORENCY FC 15 – CHAMPAGNE SFC 95 15 Amende 52€ aux 2 clubs

MATCHES NEUTRALISES CAR SANS ENJEU

Critérium +55 ans Poule B
Match n°24682555 du 04/06/2023
ENT. GAFEPB/SAINT PRIX 26 / ERAGNY FC 25

U16 D3 Poule C
Match n°24689904 du 04/06/2023
SARCELLES AAS 5 / ERAGNY FC 2

U14 D3 Poule A
Match n°24694596 du 03/06/2023
ARGENTEUIL FC 2 / SARCELLES AAS 5

U14 D3 Poule B
Match n°24694686 du 03/06/2023
PUISEUX LOUVRES 95 1 / ADAMOIS OL 2

PREMIER FORFAIT AVEC AMENDE

SARCELLES
U18 D3 Poule A
Match n°24685611 du 28/05/2023
SARCELLES AAS 3 / ENT. CHAMPAGNE BEAUMONT 2

SARCELLES AAS 3 Amende €24

SARCELLES AAS 3	0 but	-1 pt
ENT. CHAMPAGNE BEAUMONT 2	5 buts	3 pts

Secrétaire de Séance
M. Patrick Sénécal

Président de Séance
Mme Sylvestre